



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé Moniteur belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

04 MARS 2019

DU BEADAME WALLON

N° d'entreprise : 0719 313 495

Dénomination (en entier):

VAN SCHEVENSTEEN KINESITHERAPIE

(en abrégé) :

Forme juridique: SPRL

Adresse complète du siège : Rue Saint-Georges 24/A à 1400 Nivelles

Objet de l'acte : Quasi-apport à la SPRL "VAN SCHEVENSTEEN KINESITHERAPIE" par

**Madame VAN SCHEVENSTEEN Guy** 

Conformément à l'article 220 et 75 du Code des Sociétés, le rapport du Réviseur d'Entreprises (Monsieur KERKHOF Olivier) et le rapport spécial du gérant (Monsieur Van Schevensteen Guy) relatif à l'opération de quasi-apport sont déposés au Geffes du tribunal de l'Entreprise de Nivelles

Monsieur Van Schevensteen Guy Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).